

CAP Peintre app. de revêtement

Formation diplômante / en alternance. Codes ROME : F1609-F1606-F1611



OCCITANIE

LOT



OBJECTIFS :

RNCP 35196
Education Nationale
08/04/2019

Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel du bâtiment. Il exerce dans une entreprise de construction ou de réhabilitation. Après avoir préparé un support, il applique soit une peinture ou un produit décoratif, il pose du papier peint ou un revêtement mural collé, il pose un revêtement de sol collé.

Il peut effectuer des revêtements intérieurs ou extérieurs (façades, terrasses). Ses connaissances en maçonnerie lui permettent de préparer les supports nécessaires à ces travaux.

Ses connaissances artistiques et les nouvelles utilisations des revêtements lui offrent une liberté d'expression de plus en plus grande et augmentent ses possibilités de création.

DURÉE et ALTERNANCE :

De 10 mois à 3 ans, soit de 420 h à 1260 h.
1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises.

PUBLIC :

Jeunes de + 15 ans, adultes de moins 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS :

Etre âgé de 16 ans ou avoir terminé le premier cycle (3^{ème}).

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après un positionnement obligatoire, le contrat avec l'employeur, la convention CFA/Employeur et l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers. *En formation continue :* après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement.

DÉLAI D'ACCÈS :

Durée estimée entre la demande et le début de la prestation : de 1 à 4 mois.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- BAC PRO Aménagement et finition du bâtiment, niveau 4 (2 ans)
- BP Peintre Applicateur de revêtements, niveau 4 (2 ans)
- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35196/>

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau 3 : CAP Peintre App de revêt. Des évaluations ont lieu régulièrement au cours des 2 ans et un CAP blanc est organisé au 2^{ème} trimestre de la 2^{nde} année de CAP.

ACCESSIBILITÉ :

Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Pierrick HERBST 05 65 53 21 00.

CONDITIONS TARIFAIRES :

Coût annuel : 6479 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

PROGRAMME sur 35h :

➤ Enseignement Professionnel : 21 heures

Travaux pratiques
Technologie professionnelle
Lecture de plan

➤ Enseignement général : 14 heures

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
Mathématiques - Physique/Chimie
EPS
PSE
Langue vivante / *Anglais*
Arts appliqués et cultures artistiques

MODALITÉS DE LA FORMATION :

Formation en présentiel et/ou distanciel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans.
Certains cours sont proposés en e-learning.
Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo et Google suite Education.

RESSOURCES HUMAINES :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc.
Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide.
La responsable du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger.
Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur.
L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l'Ecole des Métiers.
Une salle de classe est destinée aux cours d'enseignements professionnels : technologie et lecture de plan.
La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers.
L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Notre établissement est classé 3^{ème} d'Occitanie en nombre de départs en Mobilité des apprentis et formateurs, pour la période 2018-2020.

CONTACTS :

Contactez Sarah DELPECH de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55/ 06 70 18 83 67 – s.delpech@cm-cahors.fr
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

137, Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr – edm46@cm-cahors.fr – SIRET : 130 027 931 00281

